

Discours d'introduction de la maire, Nathalie Appéré, lors de l'installation du comité consultatif laïcité, le 7 mai 2015.

«Mesdames et messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu, chacune et chacun, à l'invitation de la Ville de Rennes.

Nous avons lancé le comité consultatif laïcité, dans l'élan républicain qu'a connu notre pays au début de cette année. Considérant que la laïcité se devait d'être une réponse essentielle aux signaux de faiblesse de notre pacte social. Considérant aussi qu'il fallait rassembler les représentants des cultes, des mouvements de pensée, les experts et les acteurs engagés que vous êtes, pour apaiser et renforcer le vivre-ensemble.

Après l'adoption par le Conseil municipal d'une délibération en ce sens, nous pouvons aujourd'hui installer officiellement le comité laïcité, dans ses missions et sa composition.

Je le rappelle, nous le voyons comme une instance de veille, d'information et d'actions. Sa vocation pourrait se résumer à trois verbes : partager, veiller et proposer. Il ne s'agit pas de refonder le cadre juridique qui définit le principe de laïcité et son application. Il y a la loi de 1905 qui en est la clé de voute. Il y a aussi des textes nombreux, du droit international à la circulaire ainsi qu'une jurisprudence précise. Mais il s'agit, au contraire, par le débat, par la confrontation des points de vue et des expériences, de construire des repères, à Rennes, pour Rennes, de donner des boussoles pour agir face à des situations particulières dans notre ville.

En un mot, il ne s'agit pas d'incantation mais bien de préconisations concrètes et compréhensibles par chacun, dans l'esprit de tolérance et d'apaisement qui a toujours été celui de la loi de 1905. C'est dans cette perspective que nous vous avons demandé de rédiger une Charte rennaise de la laïcité. Nous en dirons un mot dans un instant. Je souhaite que cette charte puisse être approuvée par le conseil municipal en juillet 2016.

Je me réjouis de voir que le travail a immédiatement commencé. Il a même démarré sur des chapeaux de roues. Les analyses d'un large spectre d'acteurs rennais ont pu être recueillies. Plus de 80 personnes ont été auditionnées par notre animateur, René Joucquand et notre rapporteur, Gilles Suignard. Je veux les en remercier tous les deux.

Ce travail préparatoire nous permet d'avoir ce rapport d'étape qui vous a été remis sur table et qui vous sera présenté tout à l'heure par Gilles Suignard. Voilà les quelques mots, sans être plus longue, que je souhaitais vous dire en introduction de cette séance d'installation.»